

BARREAU de TOULOUSE

Séance solennelle
d'ouverture
de la
conférence
du Stage

2 Mars 1990

DISCOURS

de M. le Bâtonnier PECH de LACLAUZE

**L'arc et la massue
ou de la justice à l'homme révolté
par Maître Michel AVENAS**

Prix Alexandre Fourtanier

Médaille d'Or

**Eloge de femmes
par Maître Dominique JOSSE**

Prix Henri Ebelot

Médaille d'Argent

**"L'arc et la massue"
ou
"de la justive révolutionnaire
à l'homme révolté"**

* * * *

A P.K.

A celui qui m'oblige sans cesse à remettre
en question ma volonté de vérité.

Un discours : pourquoi ? Pour qui et dans quel but ?

Un discours n'est-il pas fait que de certitudes.

Ces mêmes certitudes qui obligent la foule, la contraignent dans son raisonnement, sa capacité ou son incapacité de réagir.

Or, toute histoire ne s'écrit qu'avec le soutien du peuple ou à tout le moins avec sa complicité raisonnée ou servile.

Car, en fait, tout s'écrit en place publique !

C'est le propre des révolutions que de se faire par la foule et à travers elle.

Tout s'écrit en place publique, hier comme aujourd'hui.

Place de la Bastille
Alexander platz
place de la Paix
Place de la République

Tout s'écrit en place publique, les révolutions comme les acquiescements au pouvoir.

Et quelle meilleure manifestation du pouvoir toléré que celui de la justice et de l'exécution de ses sentences.

Oh ! n'allons pas chercher des exemples hors de nos frontières, au-delà de ces rideaux qui n'existent plus, au-delà de nous-même pour ménager cette sainte pudeur qui nous renforce dans nos idées démocrates et dans notre rôle de censeur moralisateur.

Rappelons-nous, il n'y a pas si longtemps, de la peine capitale où le bon exemple a toujours eu un nom et toujours eu une place.

Elle s'est d'abord appelée Mont Faucon au centre de Paris devant le peuple réuni : la peine exposée aux yeux de tous, implacable, permanente, terrible.

Parfois, c'est monstrueux la foule,

Parfois, c'est bête la foule,

Parfois, c'est monstrueusement bête !

Ensuite, cet exemple s'est appelé place de Grève, implacable et terrible.

Puis, Barrière Saint-Jacques, loin, très loin du centre de la ville, comme des fourches patibulaires, la honte de la société que précisément la société n'expose pas en son sein.

Enfin, la cour d'une prison, à l'aube d'un matin blafard, retranchée au regard du peuple.

Mais, lorsqu'on commence à cacher ou à se cacher et lorsque ceux qui soupçonnent ou pire, ceux qui savent, s'avilissent dans une tolérance de l'habitude, comme un bien nécessaire contre un mal condamnable !

Alors, il faut une révolution, car tout s'écrit en place publique.

Alors, un discours, pourquoi ? Pour qui et dans quel but ?

Un discours n'est-il pas fait de certitudes et moi, je n'éprouve que des interrogations.

Le monde s'interroge sur son avenir.

Que dire de l'ouverture vers l'Est, de la démocratie rapide des pays communistes, de la disparition de la notion même d'idéologie, d'une pérestroïka, de la recherche de nouveaux idéaux, surtout pour la jeunesse, du retour à une certaine spiritualité, de la recherche d'une identité, et peut-être même d'une justice différente à l'aube du troisième millénaire.

Il y a quelques semaines, le premier Magistrat de France publiait une fervente adresse à ses collègues "Pour la Cassation" et annonçait outre une "politique volontariste" en vue de limiter la charge de la Cour, une "ouverture sur l'extérieur" en vue d'enrichir ses débats.

En quelque sorte, pas que le droit mais aussi les autres sciences et surtout les sciences humaines.

Alors, un discours, pourquoi, pour qui et dans quel but ?

Un discours n'est-il pas fait de certitudes et moi, je n'éprouve que des interrogations.

Parce que nous sommes à l'aube de nombreux changements.

Parce que notre profession va changer inévitablement comme la justice devra changer.

Parce qu'il faut enfin comprendre que la société vibre avec ses propres expériences et que la justice ne peut pas se maintenir avec ses seules traditions et que la justice ne peut pas se maintenir avec ses seules traditions : il faut s'ouvrir sur l'extérieur, rappelait Madame ROZES.

Mais, quelles sera l'orientation de notre société ?

Et comment faire en sorte que ces courants de réforme pénètrent bien l'opinion publique, ne la perturbent ou ne la gênent pas au point de lui faire rejeter en bloc tous ces changements.

Avez-vous remarqué que déjà presque imperceptiblement, on ne donne plus de leçon mais on invite à réfléchir ?

Avez-vous remarqué ces romans mystico-initiatiques qui sont apparus tout au long de l'année 1989 et qui ressuscitent le genre et témoignent des préoccupations du moment :

Une prière pour OWEN de John IRVING, la Vie Eternelle de Jacques ATALI et ce dernier récidivant à nouveau avec Lignes d'Horizon.

Tous portant en eux, la modification des mentalités de l'individu et des concepts de notre société.

Et moi, qui n'ai pas de certitude, je ne veux pas d'un discours, je ne voudrais tout au plus que d'un roman.

Mes personnages ne m'appartiendraient pas, ils'appartiendraient à d'autres, à beaucoup d'autres, mais leurs réflexions seraient les miennes et peut-être un peu les vôtres.

Mes personnages ne m'appartiendraient pas ; ils seraient les enfants de CAMUS.

Des "justes" à "la chute" et jusqu'à "l'Homme révolté". Ils seraient les enfants de CAMUS et pour un soir, j'aimerais en assumer leur paternité.

A cette réflexion, il a fallu donner un titre, j'ai choisi l'Arc et la Massue.

Je n'en donnerai aucune explication, si ce n'est que ce titre est emprunté à un auteur que par ailleurs j'apprécie, mais qui avec ce titre a signé son plus détestable ouvrage par les idées qu'il véhicule et qui sont contraires aux conceptions qui étaient jusqu'alors les siennes.

Ce qui a déjà le mérite de nous ramener à plus de modestie et de simplicité dans l'affirmation de nos idées.

Mais, en sous-titre, on pourrait dire : "de la justice révolutionnaire à l'homme révolté".

Je n'aurai en fait suivi qu'une seule invitation, celle d'un René CHAR lorsqu'il disait "développez votre étrangeté légitime".

Et comme pour tous les mauvais romans qui n'osent pas affirmer mais veulent prévenir, on pourrait dire en prélude à ce mauvais discours : "toute ressemblance avec des personnages existants ou ayant existé ne peut en aucun cas être due au fruit du hasard ou au cas fortuit".

Monsieur le Premier Président de la Cour d'Appel,
Monsieur le Procureur Général près la Cour d'Appel,
Monsieur le Bâtonnier,
Mesdames et Messieurs membres du Conseil de l'Ordre,
Mesdames et Messieurs,
Mes Chers Confrères,

"C'est tellement plus facile de mourir de ces contradictions que de les vivre".

La jeune femme qui parle ainsi s'appelle DORA ; c'est un peu ma conscience ou mon refus de conscience.

Toi, tu t'appelles KALIAYEV et tu agis pour "une cité lointaine dont tu n'es pas sûr".

Tu es capable de châtier les tyrans et d'avoir les "mains sales" et par là même, tu acceptes d'assumer ton rôle historique.

Ta vraie morale est celle de l'homme qui ose faire l'histoire en y mettant le prix qu'il faut.

1789, 24 décembre 1989.

Justice révolutionnaire - Justice populaire.

Et ton hypothèse est de dire, qu'à un stade ultérieur, lorsqu'un organe supérieur est constitué, il n'y a plus seulement en présence que les masses qui se soulèvent et les ennemis, mais il y a les masses, leurs ennemis et un instrument d'unification des masses.

1789, 24 décembre 1989.

A ce moment-là, tous les actes de justice populaire sont soutenus et disciplinés.

Et il faut des juridictions pour que les différents actes possibles de vengeance soient conformes au droit.

Et nous, on s'interroge tout en donnant des leçons : c'est vrai qu'une révolution donne des droits !

Septembre 1792 - 4 juin 1989 : place Tien An Men

Il faut se demander si ces actes de justice populaire peuvent ou non s'ordonner à la forme d'un Tribunal.

Le tribunal n'est pas l'expression naturelle de la justice populaire : il a plutôt pour fonction historique de la rattraper, de la maîtriser, et de la juguler en la réinscrivant à l'intérieur d'institutions caractéristiques de l'appareil d'Etat.

Oh, certes, KALIAYEV, tu es un vrai juste !

Tu n'as pas lâché la bombe sur le Grand Duc, car il y avait ses enfants !

Et par là même, tu t'es ouvert à toutes les justifications et tu ne crains plus d'affirmer que le but de la révolution est lié à des valeurs spirituelles, à une morale peut-être !

Tu veux éviter que l'impureté des moyens n'entame la pureté de la cause.

Mais, en même temps KALIAYEV, tu changes ; de ce juste que j'ai connu, tu passes à l'homme résigné.

Tu te rapproches de plus en plus de CLAMENCE, tu vas lui ressembler !

Aujourd'hui encore les grands penseurs diront, avec ces termes qu'ils savent si bien trouver, qui résument les idées en oubliant les hommes :

"Voilà qu'une éthique idéaliste s'oppose à une éthique de la praxis !".

Ah ! Quelle belle chose !

Mais, tu te laisses endormir KALIAYEV : ne te rends-tu pas compte que ce qui se donne comme un nouveau respect pour l'humanité n'est qu'un mécanisme plus subtil du contrôle de la société, un réseau dont le pouvoir resserre les mailles sur notre vie quotidienne.

Le dilemme n'est plus "faire mourir" ou "renoncer à tuer".

Aujourd'hui, dans notre société, il ne s'agit plus tant de lutter contre les pouvoirs que de lutter contre les pouvoirs de normalisation.

KALIAYEV, le pouvoir n'est plus une personne, ni un organe, le pouvoir dans notre société actuelle s'exerce plus qu'il ne se possède, et qu'il n'a plus à être attribué à des agents ou des forces sous-jacentes.

Aujourd'hui, tu m'entends KALIAYEV, le savoir est pouvoir.

Alors, révoltes-toi, n'acceptes pas que l'on t'impose un savoir que tu as le pouvoir de rejeter.

Ne t'enfermes pas dans ce mutisme qui te condamne, te lamine, car se taire, KALIAYEV, c'est laisser croire qu'on ne juge et ne désire rien, et, dans certains cas, c'est ne désirer rien en effet !

Le désespoir, comme l'absurde, juge et désire tout, en général, et rien, en particulier. Le silence le traduit bien.

Mais, à partir du moment où tu parles, même en disant non, tu désires et tu juges.

Alors je t'en supplie, KALIAYEV, dis non avec la tête et non pas seulement avec le cœur. Révoltes-toi, n'acceptes pas que l'on t'impose un savoir que tu as le pouvoir de rejeter.

Cette technologie du savoir ou du choix juste que l'on impose à tous les niveaux ou que l'on fait présenter par une instance supérieure que l'on a créée, un comité de sages en quelques sorte, qui émettra des avis et auprès duquel on viendra chercher la caution pour des décisions que l'on n'ose prendre seul et dont ne veut pas que l'on nous connaisse la paternité.

Il est tellement plus commode de diluer les responsabilités et surtout de ne pas les faire endosser par un seul homme, lorsqu'on peut les faire partager par un comité d'experts ou une synarchie obscure offrant, paraît-il, des gages d'objectivité et de sagesse.

KALIAYEV, je ne veux pas d'un comité national d'éthique qui décide pour moi et retire à la société le bénéfice d'une discussion à laquelle elle devrait être partie prenante.

Parce que la morale est une et qu'elle peut se défendre seule, même si le prix en est lourd : je ne veux pas d'une morale sociale parce que la morale n'appartient pas à la société ; elle appartient aux hommes.

Je ne veux pas que l'on évacue la discussion, l'interrogation et la réflexion afin de la soumettre à une instance supérieure.

Faudra-t-il désormais chaque fois qu'un problème de société se pose, en appeler à l'arbitrage du Conseil d'Etat.

La tolérance est-elle une vertu étatique et la laïcité une vertu morale ?

Je ne veux plus non plus de la multiplication de commissions parajudiciaires qui se développent ante judicium et battent en brèche les seules garanties normales que l'organisation judiciaire est à même d'offrir au justiciable.

Je pense surtout à la commission de suspension du permis de conduire qui ne saurait recevoir comme justification, le fait qu'elle permet de sanctionner immédiatement un individu et de sauver ainsi les vies de victimes innocentes.

Elle n'offre aucune garantie, ne serait-ce que parce qu'elle ne sait que trancher, et je ne dis pas juger, que trancher la matérialité des faits dans une nation qui connaît de la personnalité des peines.

C'est admettre que l'on peut juger sans tenir compte de l'individu, du contexte économique et social dans lequel chacun évolue.

Mais aussi et surtout, alors qu'aujourd'hui, on nous annonce une sévérité accrue des peines dans le cadre des infractions à la législation routière, la politique répressive perd sa mesure, dès lors que va naître dans l'esprit de chacun le caractère injuste de la peine et surtout lorsque cette injustice aura des répercussions sur le statut de l'individu, sa vie, ses ressources et sa famille.

Car, au fond, ce qu'il faut sanctionner, c'est l'imprudence notoire et non l'inattention, la conduite en état d'imprégnation alcoolique et non l'accident, l'erreur manifeste et non l'acte isolé.

Il faudrait, pour appliquer une peine absolue, une culpabilité absolue, et pour cela, il faut un pouvoir d'appréciation qui ne peut être reconnu qu'à la justice et à ses organes.

Il faut un pouvoir d'appréciation qui sait s'ouvrir sur l'extérieur et sur l'analyse de la société toute entière.

Car, pour punir en justice d'une peine absolue, une culpabilité déclarée absolue, il ne faudrait rien de moins qu'une société déclarée absolument innocente.

Nous sommes loin du compte, KALIAYEV, car il y a une solidarité des hommes dans l'erreur et dans l'égarement, et si la justice a un sens dans ce monde, elle ne signifie rien d'autre que la reconnaissance de cette solidarité.

J'aimerais qu'on ne se méprenne pas sur mes propos, je ne fais bénéficier des fous du volant d'aucun justificatif et d'aucune circonstance atténuante, bien au contraire.

Mais, la peine n'a d'intérêt que lorsqu'elle est à la mesure de la personnalité de chaque délinquant.

Or, je ne peux que constater que la palette de sanction accordée à la commission ne peut répondre à cet impératif.

Dans ces conditions, fallait-il vraiment renoncer aux principes élémentaires de justice pour un impératif répressif aussi louable soit-il et qui de surcroît, et jusqu'à présent, n'a pas fait la démonstration de son efficacité.

Tu m'écoutes KALIAYEV et tu me trouves excessif et tu as peut-être raison, et tu as certainement raison.

Mais, au fond de toi, ce discours ne te laisse pas indifférent ; tu n'es plus silencieux ; tu sors enfin de ton univers carcéral.

Comprends KALIAYEV que c'est cette espèce de technologie du pouvoir en usage dans les prisons qui s'est propagée à tous les aspects de la société.

La société toute entière est devenue carcérale et il n'y a pas de dehors !

Et pourtant, on organise la fuite en avant : devenirisme, historicisme, évolutionnisme et ainsi de suite ; des mots apparaissent comme des ivresses de naufragés, comme des vérités propres à ceux qui fuient.

On pourrait ajouter le mot de BERNANOS : "Où fuyez-vous en avant, imbéciles ?".

KALIAYEV, ne vois-tu pas tous ces jeunes qui se détournent, qui cherchent ailleurs cette cité lointaine dont toi-même tu n'es plus sûr.

Et déjà, l'appréciation des comportements change, le temps n'est plus à la délinquance mais à la déviance.

La pénalité moderne n'ose plus dire qu'elle punit des crimes ; elle prétend réadapter des délinquants.

Elle s'ouvre sur l'extérieur et elle côtoie les sciences humaines : je ne suis peut-être pas plus juste, mais regardez comme je suis en train de devenir savante ?

C'est le propre de la défense sociale nouvelle qui n'en finit plus d'être nouvelle à force de ne pas être appliquée !

Si l'objectif des systèmes judiciaires et pénal était, aux yeux des réformistes de punir moins atrocement, le véritable but du système pénal est, "non pas moins punir, mais punir mieux ; punir avec une sévérité atténuée peut-être, mais pour punir avec plus d'universalité et de nécessité ; insérer le pouvoir du punir plus profondément dans le corps social".

Et pourtant, il faut bien admettre que les chevaux du lac LADOGA vivent dans une liberté qui ne se satisfera jamais et qui d'ailleurs n'aurait jamais dû se satisfaire d'un impératif sécuritaire !

Voilà pourquoi, KALIAYEV, je dis qu'il existe aujourd'hui une technologie du pouvoir en usage dans les prisons et qui s'est propagée à tous les aspects de la société.

Dès lors, le problème n'était pas la prison en soi, mais la normalisation croissante de la culture moderne.

KALIAYEV, tu dois lutter contre ce nouveau pouvoir/savoir. Ce n'est plus un homme, ce n'est pas un organe, c'est un processus de normalisation, de rationalisation, d'organisation et d'homogénéisation croissante de la société moderne.

A tel point qu'il menace déjà les pouvoirs d'équilibre, voire même le pouvoir d'équilibre : la justice.

Il y a quelques jours à peine, sortait un ouvrage intitulé "le Troisième pouvoir", c'est-à-dire celui de la justice et qui expliquait le rôle actif que cette dernière jouait en tant que contre-pouvoir.

Mais KALIAYEV, quand on en vient à rappeler un tel rôle, c'est peut-être parce qu'il est déjà en train de disparaître ou qu'il ne remplit plus sa fonction.

Voilà, KALIAYEV, le véritable danger qui nous guette est celui de la normalisation de la Culture moderne.

Oui, la société toute entière est devenue carcérale.

Tu ne peux me dire le contraire, toi qui t'es détourné de celle-ci et qui a cherché ailleurs, cette cité lointaine dont tu n'es plus sûr !

Mais l'édification de normes uniformes de comportement ne conduit-elle pas à nous enfermer sur nous-mêmes, dans une prison du présent où l'éphémère serait le rythme de la LOI et le narcissisme, la source majeure du DESIR ?

Pouvons-nous même songer à nous échapper s'il n'y a pas de dehors ?

Règne de la norme où chacun voudra s'assurer qu'il répond à un idéal de santé et de savoir socialement produit et pour cela, se conformera à une norme éducative ou thérapeutique que l'ordre social rendra impérative.

Pouvons-nous même songer à nous échapper s'il n'y a pas de dehors ?

Etre conforme ou être exclu !

Voilà quel sera le maître mot.

Le désir d'être normal sera le moteur de l'insertion sociale.

Dès lors, il ne faut pas s'étonner que cette nouvelle forme sociale soit aussi libératrice de violence.

La norme devient alors insupportable à une fraction limitée de la population, celle-là même qui la subit directement, qui ne peut la surmonter et qui ne sait si elle aura un jour les moyens de la surmonter.

Etre conforme ou être exclu !

Force de la norme où toutes les différences étant réduites à l'argent, l'uniformité, moteur du désir mimétique et par la même de l'exclusion du droit à la différence, y provoquera la violence.

Et la liberté, si elle est la liberté de l'ennui ou du refus, cherchera à s'investir dans tous les voyages et en premier lieu, dans celui dont on revient rarement : la drogue.

*

* *

Tu n'agis plus KALIAYEV, tu te justifies, tu es déjà CLAMENCE et comme lui, tu penses que nous ne pouvons affirmer l'innocence de personne tandis que nous pouvons affirmer à coup sûr la culpabilité de tous.

Chacun la porte en soi, cette peste ; Non ! Personne n'en est idemme.

Et devenu CLAMENCE, tu t'enfermes dans cette culpabilité ; elle te pénètre et elle t'asservit.

Quand tu étais KALIAYEV, tu parlais encore avec ton cœur ; rappelles-toi ce sont les enfants qui ont retenu ta main et tu n'as pas jeté la bombe.

Tu disais oui avec la tête et tu as dit non avec le cœur !

Maintenant, tu es un délinquant et pourtant, tu instruis le procès des autres !

Impuissant à respecter la personnalité des autres depuis que tu as cessé de respecter la tienne.

Incapable de te taire parce que tu ne crois plus à la richesse des vrais échanges humains, à la confiance mutuelle entre les êtres ou à la simple compréhension de l'un pour l'autre, l'un par l'autre, l'un avec l'autre.

Tu t'es condamné à agresser tes semblables par un discours tyrannique dans lequel tu n'es pas coupable mais où tous les autres sont coupables.

Et en plus, il a fallu que le hasard, mais le mot est-il bien adapté, décide que tu t'en confies à un Avocat.

Un Avocat, CLAMENCE !

Et je suis peut-être celui-là CLAMENCE : je suis sans doute celui-là.

Compagnon d'innocence et de misère, qui lui aussi peut-être un jour où on l'appelait, a trouvé l'eau trop froide et n'a pas traversé le pont et ne traversera peut-être plus jamais ce même pont.

Alors aujourd'hui, non, CLAMENCE ; tu ne dois plus te taire et je ne dois plus me taire.

Révolté, il faut provoquer.

Révolté, il faut provoquer la discussion.

Révolté, il faut inciter chacun à ne pas se borner à seulement désirer être spectateur, mais à contribuer à donner un sens à la démocratie par l'exercice de sa liberté !

Voici le seul intérêt d'un discours ! Et le mien est sans doute aussi excessif que le tien.

Je te ressemble un peu CLAMENCE et chaque jour davantage encore.

Et même si tu me condamnes, tu ne me juges pas et moi, je ne juge rien et ne condamne rien ; et pourtant, je désire tout !

Un discours pour comprendre que la puissance du VERBE est une garantie essentielle offerte à tous et qu'au-delà des projets qu'on nous présente, le juridique qu'on nous propose ne nous fera jamais renoncer au judiciaire.

Alors un discours, pourquoi, pour qui et dans quel but ?

Un discours n'est-il pas fait que de certitudes et moi, je n'éprouve que des interrogations.

Et vous qui m'écoutez, quel statut politique donnez-vous à celui-ci ?

Je ne veux pas de spectateurs de la norme et si vous n'êtes pas d'accord avec ce que contient ce discours, n'applaudissez pas, révoltez-vous !

Un discours, pourquoi, pour qui et dans quel but ?

Un discours n'est-il pas fait que de certitudes et moi, je n'ai qu'une seule certitude :

Celle qui doit nous ouvrir sur l'extérieur,

Celle qui doit nous forcer à nous remettre chaque fois en question,

Celle presque simpliste mais tellement essentielle que rappelait le Bâtonnier BOYER lorsqu'il présidait l'année dernière, le premier colloque de la Société Internationale d'Histoire de la Profession d'Avocat :

RIEN DE CE QUI EST HUMAIN NE ME SERA ÉTRANGER !

Alors un discours, pourquoi, pour qui et dans quel but ?

Pour rien !

Pour contraindre à réfléchir, à sortir de cette routine du raisonnement, pour forcer chacun à donner dans la création et à faire de sa vie un œuvre d'Art unique.

C'était l'idée de ton Père, CLAMENCE, c'est tout le sens de l'œuvre de CAMUS.

Le discours est éphémère, il n'a d'intérêt que pendant la durée de son prononcé, en raison des réflexions, des remarques et peut être, aimerais-je dire, de la révolte qu'il fait naître en vous.

Car au bout du compte, "il n'est qu'une mince apparence qui scintille un instant à la limite des choses et des pensées !".